

RÈGLEMENT INTERIEUR FUNKY DINAMIX CLASS'URBAINE

- Les cours se déroulent du mois de septembre au mois de juin de l'année suivante inclus.
- Les élèves doivent respecter leurs camarades et conserver une attitude correcte et décente à l'égard de tous.
- Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires sauf si : dispositions spéciales prises par les professeurs.
- Le professeur peut changer les heures de cours à condition d'en avertir au préalable les parents dans un délai suffisant (1 semaine).
- Parents, frères, sœurs, amis ne sont pas acceptés pendant les cours.
- La participation aux spectacles de fin d'année sera proposée en Mars. A partir de cette date on vous demandera le règlement des costumes. Merci de respecter votre engagement.
- Les horaires de cours doivent être respectés, nous rappelons que les professeurs viennent pour certains de Marseille ou Aix en Provinces. Le professeur se réserve le droit de refuser un élève en retard et l'Association décline toute responsabilité de surveillance en cas de retard des parents à la fin des cours.
- L'Association décline toute responsabilité en cas de vol (argent, portables, vêtements...).
- Les chewing-gums et portables allumés sont interdits en cours sous peine d'exclusion.
- Le professeur responsable de la bonne tenue de son cours a le droit d'exclure un élève dont l'attitude est perturbante ou irrespectueuse.
- L'Association peut exclure des élèves dont la cotisation n'est pas réglée après 2 rappels notifiés par courrier ou par mail.
- Pour la formule sans engagement, tout mois commencé est dû.
- La cotisation prend en compte les fermetures de l'école de danse.
- Les cours seront assurés en distanciel ou en extérieur dans l'éventualité où l'école se verrait contrainte à fermer.
- Pour les cours à Ollioules : L'accès aux parquets de danse ne se fera qu'avec des chaussures réservées exclusivement à la danse dans ces salles

Signatures parents et élève :